

Internet

LES MÉDIAS EN RAPETOU ?

La loi réformant le PAF public et supprimant notamment à terme la publicité sur France Télévision, rajoutait déjà un poids supplémentaire pour les FAI. La loi instaurait en effet une taxe sur les FAI pour financer la télévision publique.

Nathalie Collin, coprésidente du directoire du quotidien Libération a du grandement s'inspirer de cette taxe pour monter sa proposition. Une taxe proposée devant Syndicat de la presse quotidienne nationale (SPQN) et qui amènerait les FAI à financer la presse quotidienne française...

A l'heure où la presse papier est en déclin, à l'heure où l'information papier et Web se confondent, Madame Collin fait un premier pas vers une «licence globale» pour la presse. Seulement, c'est une taxe supplémentaire que les FAI devront payer sans augmenter le prix des forfaits... Il faudra donc réduire des marges ou optimiser certaines rentrées... Une idée qui oublie aussi que certains grands noms de l'information ont déjà tout ou partie de leur site en consultation payante... Et une licence globale certes, mais comment après la répartir équitablement ?

Source : **La Correspondance de la Presse**

Free

LA PORTABILITÉ EN AVANCE ?

Free est apparemment trop en avance (cf. **édition du 2 juin**). Pouvoir conserver son numéro fixe quelque soit son opérateur, n'est pas encore possible aujourd'hui chez les autres FAI.

Pourtant la loi du 27 janvier 2006 est claire, un abonné doit pouvoir, s'il ne change pas d'implantation géographique, conserver son numéro fixe géographique en 01, 02, 03, 04 ou 05. S'il reste dans la métropole, il doit aussi pouvoir conserver son numéro fixe non géographique en 09.

A noter qu'aujourd'hui, seul l'opérateur historique peut déménager un numéro fixe géographique d'un lieu à un autre, en espérant que le numéro d'origine soit en dégroupage partiel. En total, c'est parfois le parcours du combattant et il faut souvent insister auprès de France Télécom pour avoir satisfaction...

Pour les numéros non géographiques en 09, Free a été le seul à avoir répondu favorablement à la mise en demeure de l'ARCEP. Les autres opérateurs qui devaient justifier avant le 29 mai le respect des exigences prévues, ne proposent toujours pas à leurs abonnés d'obtenir leur code RIO, le futur sésame pour conserver à vie son numéro fixe...

Source : http://www.echosdunet.net/dossiers/dossier_3604_pas+avancee+sur+portabilite+numero+fixe+.html



Free

LA SAGA FREEWIFI

Quelques nouvelles du service FreeWifi lancé la semaine dernière... Seulement deux jours après le lancement, le service aurait enregistré plus de 100 000 inscriptions !

Depuis peu, si vous êtes déjà enregistrés au service, un retour sur la page <https://wifi.free.fr> et un clic sur «Désactiver ma borne (et mon accès) FreeWifi», permettront aux plus réfractaires

de ne plus participer au réseau...

Enfin d'ici peu, deux évolutions sont à attendre... L'envoi automatique par SMS des identifiants FreeWifi ainsi que la possibilité de se connecter à Internet de façon plus sûre (avec clé de cryptage WPA) sur les points d'accès «freephonie»... On a hâte ! :-)



Rectificatifs

PETITES CORRECTIONS...

Dans l'**édition d'hier**, il était annoncé que l'offre en partenariat avec Violet comprenait : 1 Mir:ror + 2 Nanoztag + 1 Ztamp. C'est en fait 4 Ztamps qui sont fournis en tout ! A noter qu'on retrouve une offre quasi équivalente directement sur le site de Violet : <http://www.ztore.net/eu/index.php?cPath=30>.

Autre correction, c'est finalement lundi que sera lancé le pack anniversaire de 50 chaînes pour 9,90 euros :-)



Le site qui déchire du vendredi

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS...

Envie d'ajouter (un peu) de beurre dans les épinards ? Vous n'aimez pas les épinards mais n'êtes pas contre un peu de beurre ? Et en même temps vous êtes prêt à recevoir quelques petites publicités ?

Pumbby est fait pour vous. C'est sans engagement, vous arrêtez quand vous voulez. Le principe ? Une fois son numéro de mobile renseigné, on reçoit en moyenne 3 messages par semaine. A 35 centimes le message, vous gagnerez alors 4,20 euros par mois ! Avec un maximum de 5 messages par jour il est même possible de gagner jusqu'à 50 euros !!

Au format PDF, cette newsletter est cliquable. Les mots en gras cachent des liens hypertextes. Passez la main Acrobat Reader sur l'un de ces mots, un W apparaît. Cliquez. Vous êtes sur Internet :-)
Toutes les marques de commerce, marques de service, logos et autres marques qui pourraient apparaître dans cette newsletter appartiennent à leurs propriétaires respectifs.